ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE
Filteau

Procès-verbal non approuvé
Séance régulière du Conseil d'établissement
Le mardi 25 août 2026 à 19 h 00
En virtuel – Teams

Étaient présents:	**Était absents:**
Mme Maude Bérubé-Bureau, vice-présidente et trésorière Mme Isabelle Bouchard, personnel du service de garde Mme Josée Boudreau, parent substitut M. Pierre-Luc Bourret, substitut au comité de parent Mme Catherine Côté, secrétaire Mme Susie Goulet, directrice adjointe M. Ayoub Hentati, président Mme Véronique Jalbert, membre de la communauté Mme Isabelle Lacombe, directrice Mme Claudia Langevin, personnel enseignant Mme Annie Masson, personnel enseignant Mme Catherine Vaillancourt, représentante au comité parent	M. Louis-Charles Brisson, parent substitut Mme Catherine Embregts, psychoéducatrice Mme Léa Morin, personne du service de garde

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

Le quorum est constaté. Monsieur Ayoub Hentati souhaite la bienvenue à tous. La rencontre est ouverte à 19 h 02. Les présences sont indiquées dans le tableau ci-dessus.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Ayoub Hentati passe en revue l'ordre du jour préalablement transmis par courriel. Le point 3.7 est remplacé par « Entreprenariat ». Des coquilles sont soulevées, lesquelles sont corrigées.

C.E.-2025-26-188	**Il est proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les modifications proposées.**

1.3. Approbation du procès-verbal du 9 juin 2026 (document joint)

Madame Isabelle Lacombe a transmis aux membres, par courriel, le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2026 préparé par madame Catherine Côté.

C.E.-2025-26-189	**Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de la réunion du 9 juin 2026 tel que transmis par courriel.**

1.4. Suivi au procès-verbal du 9 juin 2026

1.4.1 Organisation scolaire 2026-2027

L'organisation n'a pas changé depuis la dernière rencontre. Il y a 29 groupes, dont 632 élèves inscrits. Les groupes en maternelle et en 6e année sont complets. Deux places sont disponibles en 1ère, 2e année et 5e année. Il reste plusieurs places en 3e et 4e année.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public.

3. DÉCISION ET DISCUSSION

3.1. Document d'informations SDG (document joint)

Madame Isabelle Lacombe présente aux membres le document « Document d'information générale concernant les règles de fonctionnement ». Elle explique plus précisément les informations suivantes : le coût quotidien, la règle « place réservée, place payée », les jours et heures d'ouverture, les heures de fréquentation, la période de battement est dorénavant gratuite, l'utilisation en tout temps de la porte centrale, les modalités d'arrivée et de départ. Des coquilles sont soulevées et elles seront corrigées.

C.E.-2025-26-190	**Il est proposé et résolu unanimement d'adopter « Document d'information générale concernant les règles de fonctionnement » tel que transmis par courriel avec les modifications suggérées.**

3.2 Plan de lutte contre l'intimidation

Madame Isabelle Lacombe et Susie Goulet présentent au CÉ « Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ». Lorsqu'un événement le requiert, le plan est suivi. Le plan s'avère fonctionnel dans ces situations.

Madame Isabelle Lacombe présente les informations ajoutées qui concernent spécifiquement l'école Filteau. Madame Suzie Goulet présente les changements demandés par le MEQ pour la prochaine année scolaire. Elle parcourt les sections du document : l'analyse de la situation (selon le sondage effectué, les données sont très positives), les différentes mesures préventives et celles favorisant la collaboration des parents, les modalités de signalement, les sanctions et le suivi des signalements. Dans le plan, on retrouve également des spécificités pour les violences à caractère sexuel.

Le plan de lutte sera disponible sur le site internet de l'école. Un résumé sous le format d'un dépliant sera distribué aux parents.

C.E.-2025-26-191	**Il est proposé et résolu unanimement d'adopter « Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence » tel que présenté.**

3.3 Nager pour Survivre, 3e année

Le projet est offert à nouveau aux élèves de 3e année. L'école est inscrite, mais la tenue de l'activité ainsi que les dates ne sont pas confirmées. L'autorisation des parents est requise. L'activité est offerte par la Ville de Québec, elle est donc gratuite pour les parents.

C.E.-2025-26-192	**Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la participation des élèves de 3e année au programme *Nager pour survivre*.**

3.4 Voyage à New York 6e année

L'autorisation pour sonder les parents est requise pour un éventuel voyage. L'option de tenir le voyage à Toronto et à Montréal a été considérée, mais, pour plusieurs raisons (coût plus dispendieux, l'offre de spectacles limitée), elle n'a pas été retenue. Le voyage aura lieu si un taux de participation est d'au moins 80 %.

C.E.-2025-26-193	**Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la tenue d'un sondage et la participation à un éventuel voyage à New York pour les 6e année en tenant compte du taux de participation de 80%.**

3.5 Document d'informations générales des parents (document joint)

Madame Isabelle Lacombe présente le « Document d'informations générales » préalablement transmis aux membres. Elle passe en revue les cinq règles de vie. La gradation des sanctions est modifiée. Le parent est avisé lors du troisième événement mineur pour les élèves du 1er cycle, lors du second événement pour les élèves du 2e cycle et au premier événement pour un élève du 3e cycle.

C.E.-2025-26-194	**Il est proposé et résolu unanimement d'approuver le document d'informations générales des parents.**

3.6 Horaire 4 septembre, épluchette

La traditionnelle et attendue épluchette se déroulera le vendredi 4 septembre. Cette activité implique un déplacement de l'horaire de classe, puisque les enseignants dîneront avec leurs élèves. Les classes vont se terminer à 14 h 26. Les éducatrices du service de garde prendront en charge les groupes à partir de 14 h 26 jusqu'à 15 h 16 (heure habituelle de fin des classes). Durant cette période (14 h 26 à 15 h 16) le service de garde sera gratuit.

C.E.-2025-26-195	**Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la modification à l'horaire de classe du 4 septembre 2026.**

3.7 Entreprenariat

Madame Isabelle Bouchard explique qu'un projet d'entreprenariat aura lieu au SDG. Dans le cadre de ce projet, les élèves fabriqueront des objets afin d'être vendus.

C.E.-2025-26-196	**Il est proposé et résolu unanimement d'approuver la tenue de la vente d'objets dans le cadre du projet d'entreprenariat au service de garde.**

3.8 Rapport d'activités du CÉ

Monsieur Ayoub Hentatit transmettra aux membres par courriel le rapport d'activités. Le rapport sera présenté lors de la prochaine assemblée générale des parents.

3.9 Préparation de l'AGA

Madame Isabelle Lacombe rappelle aux membres que trois postes seront en élection. Pierre-Luc Bourret ne se représentera pas. Monsieur Ayoub remercie tous les membres pour leur participation et leur implication.

L'assemblée générale des parents se déroulera le 16 septembre à 20 h au gymnase de l'école. Elle suivra celle de la fondation.

4. INFORMATION

4.1 Rentrée scolaire 2026

Présentement, il y a 632 élèves inscrits, soit 29 groupes. La thématique de l'école est « Le respect, c'est dans ma culture ». Les élèves sont invités à porter du bleu (la couleur du respect). Les enfants sont accueillis par niveau entre 7 h 50 et 8 h 30 le lundi 31 août. Un rappel sera transmis par courriel aux parents.

4.2 Rapport du président du Conseil d'établissement et correspondance reçue

Monsieur Ayoub Hentati n'a pas reçu de correspondance.

4.3 Rapport de la direction

Madame Isabelle Lacombe présente son rapport qui traite des points suivants :

- Travaux : Les travaux se sont bien déroulés. Dans les classes presque tout est terminé. Tout sera fonctionnel le 31 août. Il est possible que la salle mécanique ne soit pas terminée, mais une porte temporaire sera installée. Une fissure dans les fondations a été réparée. D'autres travaux se dérouleront à l'été 2027.
- Personnel : Presque tout le personnel est trouvé. Il manque trois personnes au SDG pour la période du dîner et une personne pour la période du soir. Au besoin, des groupes seront éclatés. La psychologue est en congé de maternité. Si elle n'est pas remplacée, une somme sera allouée pour se tourner vers les services au privé.

4.4 Rapport de la trésorière

Madame Maude Bérubé-Bureau présente les revenus et les dépenses du CÉ pour l'année 2025-2026. Son rapport sera présenté lors de la prochaine assemblée générale des parents. Le surplus d'argent doit retourner au CSSDD.

4.5 Rapport du représentant au comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du CÉ. La prochaine rencontre aura lieu le 6 octobre 2026.

5. AUTRES SUJETS

5.1 N/A

6. FERMETURE

6.1 Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 34 et tous les points à l'ordre du jour ont été couverts.

Catherine Côté
Secrétaire d'assemblée

Ayoub Hentati
Président